



Saison 2023/2024

## Procès-verbal n°06 du Bureau

Réunion du :	Jeudi 20 juin 2024
A :	18h30
Présidence :	M. Michel SORNAY
Participation :	MM. Philippe DUPREZ ; Denis JACQUES ; Alain MAUBEY ; Jean-Louis MONNOT ; Eric PATENAT ; Nicolas THABARD et Didier VINCENT
Enregistrement des votes :	M. Sébastien HARMAND

### 1. Condoléances / Félicitations

#### 1.1. Condoléances :

Le Bureau du District adresse ses sincères condoléances à la famille de Jocelyne LAMARD, dirigeante et accompagnatrice historique de l'équipe 1 de l'USS Bletterans et adhérente très active de l'amicale des éducateurs, décédée dans sa 71<sup>ème</sup> année d'une longue maladie.

#### 2.1. Félicitations :

Le Bureau du District adresse ses remerciements à Sylvain MAZZOLA pour son investissement au sein de la Commission des Arbitres et notamment pour le travail fastidieux de désignation des arbitres Seniors et lui adresse ses félicitations pour l'ensemble de sa longue carrière d'arbitre à laquelle il met fin.

### 2. Vie des Clubs

#### 1.2. Comptes-rendus des Groupement Jeunes et Féminins :

Le Bureau prend connaissance des comptes-rendus d'activités des Groupements de Jeunes et émet ses observations pour transmission à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

- ✓ Groupement Jeunes Porte du Jura : Constate que pour PETITJEAN Jimmy, il n'y a pas eu de formation dans la saison mais la validation des nouveaux CFI en début de saison  
Le Bureau du District **émet un avis favorable pour la poursuite du Groupement Jeunes Porte du Jura.**
- ✓ Groupement Jeunes Cœur du Jura : Constate que pour FRISTCH Yannis, il n'y a pas eu de formation dans la saison mais la validation des nouveaux CFI en début de saison.  
Le Bureau du District **émet un avis favorable pour la poursuite du Groupement Jeunes Cœur du Jura.**
- ✓ Groupement Féminins Champagnole/Ney : Pas d'observations particulières si ce n'est la non-utilisation du document idoine.  
Le Bureau du District **émet un avis favorable pour la poursuite du Groupement Féminin Champagnole/Ney.**

Le Bureau du District du Jura demande à la Ligue de Bourgogne Franche Comté de ne pas appliquer d'amende aux groupements jeunes et féminins du Jura, aucune réunion de Bureau ou de Comité Directeur n'ayant eu lieu entre le 07 juin, date limite d'envoi des comptes-rendus d'activités, et le 13 juin, date de la Commission Régionale Statuts et Règlements et Obligations des Clubs, afin d'émettre les observations nécessaires.



### 1.3. Demande de mise en inactivité et radiation

- ✓ FC Gevry (506717) : Demande en date du 15/05/2024 d'une mise en inactivité partielle du club dans les catégories U12/U13, U12F/U13F, U16/U17, U16F/U17F/U18F et U18/U19, pour la période du 01/07/2023 au 03/06/2024.

Le Bureau du District précise que l'information donnée par la Ligue est erronée et que la mise en inactivité partielle n'est pas nécessaire.

Le Bureau du District **rejette la demande de mise en inactivité partielle.**

- ✓ AS PTT Grand Lons Jura (531991) : Demande en date du 04/06/2024 d'une mise en inactivité totale du club à compter du 03/06/2024.

Le Bureau du District **émet un avis favorable pour la mise en inactivité totale.**

Le Bureau rappelle au club que la mise en inactivité de l'exonère pas de ses obligations jusqu'à la fin de la saison à l'égard du District du Jura de Football. Le Bureau prend connaissance du courriel de l'AS PTT Grand Lons Omnisport, en date du 14/06/2024, s'engageant à régler la dette de la section football.

Le Bureau transmet à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

- ✓ S3 Academy de Dole (560147) : Le club n'a pas régularisé sa situation financière de la saison 2022/2023. Le Comité Directeur du District avait interdit, en séance du xx/06/2023 et 19/07/2023, la possibilité d'engager des équipes en compétition pour la saison 2023/2024. Le club n'a pas réglé la cotisation au District pour la saison 2023/2024.

Le Bureau du District demande à la Ligue de prononcer **la radiation du club S3 Academy de Dole (560147) au regard de l'article 43 des Règlements Généraux de la FFF.**

Le Bureau transmet la demande à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

### 1.4. Courriel du club de AS Dortan-Lavancia (30/05/2024) :

Le club de AS Dortan-Lavancia demande à intégrer, pour la saison 2024/2025, le championnat U15 à 8 du District du Jura de Football.

Le Bureau décide de sursoir à statuer dans l'attente de la position officielle du District de l'Ain.

### 1.5. Courrier du FC Poligny Grimont (18/06/2024) :

Le FC Poligny Grimont alerte le District sur la participation d'un de ses joueurs à un match amical avec une des équipes de Jura Dolois Football, sans demande ni accord préalable.

Le Bureau transmet à la Commission des Règlements.

### 1.6. Courriel Arcade Foot Pays Lunetier (19/06/2024) :

Le club d'Arcade Foot Pays Lunetier informe le District de son souhait d'engager, en entente avec l'ES Sirod, une équipe U17F à 11, en championnat Interdistrict Haute-Saône/Doubs Territoire de Belfort.

Le Bureau regrette de ne pas avoir été averti/consulté par ces deux clubs dans leur réflexion.

Le Bureau décide de reporter la décision pour qu'elle soit prise par la nouvelle équipe.

\*\*\*\*\*



### 3. Vie du District

Le Président Michel SORNAY fait un point au niveau des ressources humaines.

#### 3.1. Recrutement d'un apprenti BMF

Le jeune Kenan GOKDUMAN qui avait été retenu suite à l'appel à candidature dans le cadre du recrutement d'un apprenti pour les missions techniques n'a pas satisfait aux exigences pour l'entrée en formation BMF.

\*\*\*\*\*

### 4. Finances

#### 4.1. Situation financière du FC Saint-Lupicin

En séance du 13 mai 2024, le Bureau du District a constaté le non-paiement de la dette du club qui s'élève à 1 780,64€. Considérant que le club de FC Saint-Lupicin n'a pas fait appel de la décision du Bureau du 13 mai 2024, en application de l'article 5-2 *Obligations club règlement financier* des dispositions financières du District du Jura de Football, le Bureau du District **valide les retraits de points ci-dessous** :

- ✓ Journée 20, Dimanche 12/05/2024 : Petite Montagne FC – St Lupicin FC → - 4 points
- ✓ Journée 21, Dimanche 26/05/2024 : St Lupicin FC – Jura Lacs Foot 3 → - 4 points
- ✓ Journée 22, Dimanche 02/06/2024 : FC Poligny Grimont 2 – St Lupicin FC → - 4 points

Le Trésorier Alain MAUBEY informe le Bureau qu'à présent les prélèvements de la caisse de péréquation sont bloqués.

Par ailleurs, tant que la situation financière du club de FC Saint-Lupicin n'est pas régularisée, le Bureau du District **interdit l'engagement d'équipe par le club pour la saison 2024/2025 et les suivantes**.

Le Bureau transmet la décision à la Commission Sportive.

Le Bureau demande au Secrétariat de notifier le club de FC Saint-Lupicin de la présente décision via Notifoot.

\*\*\*\*\*

### 5. Sportif

#### 5.1. Retour sur les Coupes

L'ensemble des Coupes s'est déroulé lors des week-ends des 01 & 02 et 14 & 15 juin 2024.

Le Bureau remercie les clubs de FC Poligny Grimont, FC Molay et Triangle d'Or Jura Foot pour la qualité de leur accueil et de l'organisation.

Le Bureau remercie l'ensemble des arbitres qui ont officié lors des rencontres, ainsi que l'ensemble des bénévoles des Commissions Sportive, Jeunes et Féminines et les salariés du District pour leur aide précieuse à l'organisation.

Rappel des résultats :

<b>Coupe du Département</b>	FC Macornay Val de Sorne	1 - 4	FC Champagnole 2 (ap)
<b>Coupe Sport 2000/Crédit Mutuel</b>	AS Saint-Aubin	0 - 2	Gallia Club Beaufort
<b>Coupe de l'Amitié</b>	FC Mouchard Arc et Senans 2	1 - 3	FRI Archelange Grédisans Menote 2
<b>Coupe du Département/Crédit Mutuel U18</b>	GJ Cœur du Jura 21	4 - 1	FC Mouchard Arc et Senans 21
<b>Coupe du Département/Crédit Mutuel U15</b>	GJ Cœur du Jura	3 - 1	RC Lons ou Bresse Jura Foot
<b>Coupe du Département/Crédit Agricole Seniors F à 11</b>	Mont-sous-Vaudrey CCSVA	1 - 1	RC Lons 2 (tab 4-5)
<b>Coupe du Département/Crédit Agricole Seniors F à 8</b>	FC Poligny Grimont	1 - 2	Jura Stad' FC
<b>Coupe du Département/Crédit Agricole U15F</b>	Arcade Foot Pays Lunetier	3 - 0	Jura Lacs Foot



### 5.2. Trophées des Champions

Le dernier évènement sportif de la saison 2023/2024 aura lieu ce dimanche 23 juin, à partir de 10h45, au complexe sportif Pierre Tinguely de Poligny. Le trophée des champions verra s'affronter les vainqueurs de chaque groupe dans leur division pour la catégorie Seniors. Pour la D1, le champion FC Champagnole 2 affrontera son dauphin FC Macornay Val de Sorne, ces 2 équipes ayant été également qualifiées pour la finale de la Coupe du Département.

PLANIFICATION DE LA JOURNEE du 23 juin 2024 à POLIGNY			
TERRAIN 1		TERRAIN 2	
D5 CERNANS 1 / PERRIGNY CONLIEGE 1	10 h 45		
<b>Remise trophées D5</b>			
D3 SAINT CLAUDE 1 / COURLAOUX 1	13 h	12 h 40	D4 PASSEANANS 1 / GEVRY 2
D3 SAINT CLAUDE 1 / SAINT AUBIN 1	14 h 20	14 h	D4 PLATEAU 39 1 / PASSEANANS 1
D3 SAINT AUBIN 1 / COURLAOUX 1	15 h 40	15 h 20	D4 PLATEAU 39 1 / GEVRY 2
<b>Remise trophées D3</b>		<b>Remise trophées D4</b>	
CHAMPAGNOLE 2 / MACORNAY 1	17 h 20	16 h 45	D2 POLIGNY GRIMONT 2 / MOUCHARD ARC 1
<b>Remise trophées des champions</b>		19 h	<b>Remise trophées D2</b>
<b>Remise trophées des champions</b>		19 h 30	

### 5.3. Validation des classements féminins

Le Bureau du District prend connaissance du PV de la Commission Féminine, en date du 13 juin 2024.

Il rappelle que seul le championnat de D1 F permet une accession en Régional 2 F.

Le Bureau du District valide le classement ci-dessous, proposé par la Commission Féminine :

Cl	Equipe	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Diff
1	Mont-sous-Vaudrey CCSVA 1	39	13	13	0	0	0	51	5	+46
2	Lons RC 2	25	13	8	1	4	0	30	17	+13
3	Jura Sud Foot 2	21	13	7	1	4	1	21	26	-5
4	Bresse Jura Foot 2	14	13	4	2	7	0	18	26	-8
5	Arcade Foot 2	14	13	4	2	7	0	16	23	-7
6	Triangle d'Or Jura Foot 1	13	13	4	2	6	1	26	28	-2
7	Coteaux-de-Seille US 1	9	7	3	0	4	0	8	14	-6
8	Septmoncel FC/Haut Jura FC 1	5	13	1	2	10	0	7	38	-31

Le bureau du District **valide l'accession de l'équipe de Mont-sous-Vaudrey CCSVA 1 en R2 F.**

Le Bureau transmet la validation à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.



#### 5.4. Validation des accessions en R3 masculins

Le Bureau du District prend connaissance du classement actuel de la Départemental 1 Masculine (D1), des travaux des Commissions Statut de l'Arbitre et Obligations (PV à venir) et Discipline (PV à venir).

Il rappelle que le championnat de D1 permet l'accession de 2 équipes en Régional 3.

Le bureau du District **valide l'accession des équipes de FCC Champagnole 2 et FC Macornay Val de Sorne 1 en R3.**

Le Bureau transmet la validation à la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

\*\*\*\*\*

#### 6. **Assemblée Générale**

Le Président Michel SORNAY et le Directeur du Développement Sébastien HARMAND présentent les travaux de préparation de l'Assemblée Générale, les rapports d'activités, le spécial AG qui a été envoyé aux clubs, et l'ébauche de la préparation du diaporama de présentation qui intégrera le vote électronique.

\*\*\*\*\*

**Les décisions du Comité Directeur sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.**

\*\*\*\*\*

**Trophées des Champions, le dimanche 23 juin 2024, à partir de 10h45, à Poligny  
Assemblée Générale Elective, le vendredi 28 juin 2024 à 19h15, à la salle des fêtes de Ney  
Prochain Comité Directeur, à définir**

\*\*\*\*\*

**Nicolas THABARD**  
Secrétaire Général

**Michel SORNAY**  
Président